



Conseil économique et social

Distr. générale
31 juillet 2018
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Seconde session régulière de 2018

12–14 septembre 2018

Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire*

Prorogations des programmes de pays en cours

Note du secrétariat

Résumé

Conformément à la décision 2009/11 du Conseil d'administration, la présente note informe le Conseil d'administration de la prorogation pour deux mois du programme de pays pour le Niger et de la première prorogation pour un an du programme de pays pour le Timor-Leste, prorogations qui ont été approuvées par le Directeur général.

Cette note expose en outre les raisons motivant les demandes de prorogation pour un an des programmes de pays du Libéria et de la République démocratique du Congo, qui font suite à de précédentes prorogations d'une année. Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver ces prorogations de programme.

Projet de décision

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* de la prorogation pour deux mois du programme de pays pour le Niger et de la première prorogation pour un an du programme de pays pour le Timor-Leste, prorogations qui ont été approuvées par le Directeur général et sont présentées dans le tableau 1.

2. *Approuve* les prorogations pour un an des programmes du Libéria et de la République démocratique du Congo, qui font suite à de précédentes prorogations d'une année et sont présentées dans le tableau 2.

* [E/ICEF/2018/19](#).

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



Tableau 1
Premières prorogations d'un an (ou moins) des programmes de pays en cours approuvées par le Directeur général

<i>Programme de pays appuyé par l'UNICEF</i>	<i>Période initiale du programme</i>	<i>Année/durée de la prorogation approuvée</i>	<i>Raisons motivant la prorogation</i>
Niger	2014-2018	Février 2019 <i>(prorogation pour deux mois)</i>	<ul style="list-style-type: none"> – S'aligner sur le nouveau plan de développement national du pays, avec lequel l'équipe de pays des Nations Unies au Niger a décidé de synchroniser la période du nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2019-2021. – Pouvoir synchroniser le programme de pays de l'UNICEF avec la période du nouveau PNUAD 2019-2021.
Timor-Leste	2015-2019	2020 <i>(prorogation pour un an)</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Permettre l'harmonisation et la cohérence avec la prorogation du PNUAD jusqu'en 2020, laquelle a été approuvée par le Ministère des affaires étrangères et par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable (UNSDG) Asie-Pacifique, et avec la prorogation des descriptifs de programme de pays des autres organismes de l'UNSDG au Timor-Leste.

Tableau 2
Prorogations des programmes de pays en cours soumises à l'approbation du Conseil d'administration

<i>Programme de pays appuyé par l'UNICEF</i>	<i>Période initiale du programme et prorogations antérieures</i>	<i>Année/durée de la prorogation approuvée</i>	<i>Raisons motivant la prorogation</i>
République démocratique du Congo	2013-2018 (prorogé antérieurement jusqu'en 2018)	2019 (<i>prorogation pour un an</i>)	<ul style="list-style-type: none"> – La République démocratique du Congo se trouve actuellement en période de transition politique, des élections présidentielles étant prévues le 23 décembre 2018. – Une prorogation d'un an permettra à l'UNICEF et au système des Nations Unies de collaborer avec la nouvelle Administration en 2019 pour élaborer un PNUAD de cinq ans et un nouveau programme de coopération entre le Gouvernement de la République du Congo et l'UNICEF. – La prorogation permettra de mieux aligner les résultats du programme de pays avec les résultats clés pour les enfants du Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et centrale et avec le Plan stratégique de l'UNICEF 2018-2021, en s'appuyant sur les actions menées par le bureau de pays depuis 2017 pour améliorer la couverture efficace de cinq interventions principales en faveur des enfants.
Libéria	2013-2018 (prorogé antérieurement jusqu'en 2018)	2019 (<i>prorogation pour un an</i>)	<ul style="list-style-type: none"> – La prorogation permettra à l'UNICEF d'aligner son soutien sur le nouveau plan national de développement élaboré par le gouvernement, qui devrait être prêt d'ici mi-2018. – L'UNICEF pourra s'aligner sur la prorogation jusqu'à fin 2019 du PNUAD en vigueur, laquelle a été approuvée par l'UNSDG régional. – Le PNUAD ayant été prorogé jusqu'en 2019, le nouveau PNUAD 2020-2024 devrait être prêt d'ici fin 2018 et l'UNICEF-Libéria soumettra un descriptif de programme de pays pour la période 2020-2024 à la session annuelle du Conseil d'administration en juin 2019.